



**DECISION N°106-2024 –
AVENANT N°1 - MARCHÉ PUBLIC « AMENAGEMENT DU FUTUR SIEGE DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST » – LOT N°17 ELECTRICITE
COURANTS FAIBLES**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu le Code de la Commande Publique et notamment en ses articles L 2123-1, R 2123-1 1° et R 2194-8,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est,

Vu la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu le lot n°17 « Electricité courants faibles » notifié le 23 janvier 2023 à la société dénommée SAS NOALLY dont le siège social est à CHAZELLES SUR LYON (Loire), 14 Rue Claude Brosse,

Vu l'avenant n°1 suivant le devis n°D162538 du 25 septembre 2023 ci-annexé,

Considérant qu'en cours de chantier, des adaptations se sont révélées nécessaires et entraînent des moins et des plus-values. Les travaux concernés par ces modifications ne figuraient pas dans le marché public initial,

Considérant qu'il est, par conséquent, nécessaire de porter avenant audit marché public,

Considérant que le seuil des 5 538 000,00 € en dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver et de signer l'avenant n°1 - joint en annexe - au lot n°17 « Electricité courants faibles » notifié le 23 janvier 2023 à la société dénommée SAS NOALLY dont le siège social est à CHAZELLES SUR LYON (Loire), 14 Rue Claude Brosse, pour un montant de 3 463,00 € HT.

ARTICLE 2

Dire que les crédits requis sont prévus au budget.

ARTICLE 3

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 03/06/2024

Le Président,
Pierre VERICEL

Communauté de Communes
du Forez-Est
13 Avenue Jean Jaurès
42110 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240603-106-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2024